

# La XVIIIe Journée des femmes vaudoises

Autor(en): **Bonard, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 680

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265444>

## **Nutzungsbedingungen**

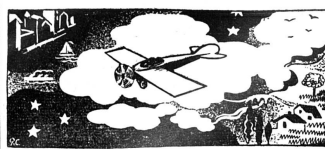
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Correspondance

### A propos d'assurance-vieillesse

Lausanne, février 1945.

Chère Mademoiselle,

Votre journal a reproduit, dans son avant-dernier numéro, l'avis des membres féminins du Parti du Travail de Bâle sur différentes questions se rapportant à l'assurance-vieillesse, et la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses en a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt. Elle s'est occupée activement de cette question déjà l'année

passée et a résumé la situation au point de vue féminin dans son rapport à la dernière assemblée générale.

Toute une série de questions se posent en effet en relation avec les rentes qui seront versées aux femmes. Nous avons relevé, par exemple, qu'il faudra que les rentes des femmes soient égales à celles des hommes, ce qui se justifie pleinement, déjà pour le motif que ces rentes ne constitueront jamais qu'un minimum d'existence.

La question des rentes des veuves encore en âge de travailler doit être examinée suivant qu'elles ont des enfants mineurs ou non. Dans le premier cas, il serait souhaitable que leur rente, ajoutée à celle des enfants, leur permette de rester à leur foyer pour les élever, tandis que dans le second cas, il suffira qu'elles reçoivent une certaine somme leur permettant de vivre jusqu'au moment où elles auront pu recommencer à gagner leur vie.

On parle, d'autre part, de dispenser les femmes mariées du paiement de la prime, ce qui serait très bien si l'on se place au point de vue de la

protection de la famille. Mais il est certain que cela entraînera en contre-partie une augmentation des primes des femmes célibataires et des hommes. En outre, une réglementation devra être trouvée pour faire rentrer les femmes divorcées dans le cadre de l'assurance.

D'autres questions se posent et apparaîtront encore, lorsqu'on commencera à avoir des détails sur le système que prévoit la Commission d'experts nommée par le Conseil fédéral. C'est pourquoi le Comité de l'Alliance a demandé à notre Commission de créer une sous-commission pour l'étude de l'assurance-vieillesse. Cette sous-commission a déjà commencé ses travaux, et elle ne manquera pas d'examiner les questions qui sont soulevées dans votre journal avec celles qui lui seront suggérées par l'étude des projets du gouvernement.

Veillez croire, chère Mademoiselle, à mes sentiments les meilleurs.

Ant. QUINCHE, avocate

Présidente de la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

plus jeunes et créent des possibilités d'avancement pour celles qui restent. Le goût du mariage, et par conséquent, dans une certaine mesure, la situation matérielle des candidats au mariage — qui leur permet ou non de fonder une famille — est donc un facteur qu'il ne faut pas sous-estimer non plus.

En relation avec celui-ci est le facteur de l'évolution du coût de la vie, et de l'adaptation des salaires. Si les ouvriers et les employés peuvent compter sur un salaire fixe et suffisant, de nombreuses femmes mariées quittent leurs emplois ; au contraire, si l'écart entre les salaires et le coût de la vie est trop grand, de nombreuses femmes mariées seront contraintes d'aller travailler hors de leur foyer.

La place qu'occupera la femme dans l'économie d'après-guerre dépend enfin aussi de l'attitude des femmes qui exercent une profession. Se sont-elles montrées plus actives, plus assurées, plus préoccupées de leurs intérêts professionnels ? Il est impossible de donner des précisions à ce sujet. Tout au plus peut-on faire quelques réflexions et en tirer des conclusions.

La guerre n'a pas ouvert aux femmes suisses de nouvelles professions, (les contrôleuses de tram et les « factrices » ne sont que des

apparitions éphémères!). Par contre, dans les professions où elles n'étaient auparavant que faiblement représentées, elles sont maintenant plus nombreuses, par exemple dans les professions techniques, et dans l'industrie en général. Beaucoup de femmes ont atteint, durant ces dernières années, des postes à responsabilités, exigent une grande indépendance d'action, et ont pris soudain conscience de leurs capacités. Elles ont ainsi perdu toute trace de complexe d'infériorité et acquis une certaine fierté professionnelle et une saine assurance personnelle qui permettent maintenant de se rendre mieux compte de la place qui revient à la femme dans l'économie nationale; elle ne doit pas imiter ni remplacer l'homme, mais y apporter sa propre contribution, tout aussi nécessaire et tout aussi utile, et elle peut réclamer le droit d'exercer n'importe quelle profession. Les professions masculines et féminines se sont si bien enchevêtrées depuis longtemps que, pratiquement, les uns et les autres peuvent exercer tous les métiers. Les capacités professionnelles des hommes et des femmes ne sont pas très différentes, mais les différences de goût se chargeront bien de maintenir des professions spécialement féminines et spécialement masculines. Cette répartition devrait cependant pouvoir se faire sans contrainte et en laissant à la femme liberté entière de choisir l'occupation qui lui plaît et qui lui convient le mieux.

La plupart des femmes voient dans l'acti-

tivité professionnelle, non seulement le moyen de gagner de l'argent, mais aussi un élément de valeur sociale et spirituelle. Elles savent que le travail de la femme, comme celui de l'homme, contribue au développement social et culturel du monde et c'est pourquoi elles estiment qu'elles devraient trouver auprès des hommes plus de compréhension et plus de respect pour leurs efforts qu'il ne leur en a été accordé jusqu'ici.

G. N.

N.D.L.R. — *Il nous paraît utile de joindre à ces considérations cet extrait du rapport présenté par le Conseil fédéral aux Chambres sur les mesures préparatoires d'occasions de travail qui concernent les femmes. Car à côté de déclarations de principe que nous sommes heureuses de souligner, il en est d'autres que nous ne pouvons accepter — au nom des mêmes principes !*

### E. Travail féminin

« Si dans ce qui précède il n'a pas été fait mention spécialement des occasions de travail pour les femmes, cela se justifie parce que l'amélioration de l'économie profite dans la même mesure aux travailleurs masculins et féminins. D'ailleurs dans les professions féminines typiques telles que le service de maison, les soins aux malades et l'hôtellerie on ne prévoit pas de chômage mais plutôt un manque persistant de main-d'œuvre. Malgré cela, le Conseil fédéral juge utile à cette occasion de toucher au problème du travail féminin et de souligner qu'il reconnaît la prétention de la femme à l'égalité du droit au travail professionnel. De-

**BAECHLER**  
teint tout, nettoie tout!

Au **Bébé** de LAINES  
Vevey  
Rue d'Italie  
N. 121.  
Maison spéciale  
et Sous-vêtements  
dames et enfants

**ÉCOLE VINET**  
Ecole pour Jeunes Filles — 104<sup>e</sup> année  
Classes préparatoires, secondaires  
et gymnase.  
**LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13**  
TÉLÉPHONE 2.44.20

*Les fleurs ont leur langage*  
Les plus belles  
Les plus fraîches  
se trouvent chez **Hirt**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60  
GENÈVE

**Bernard**  
Nouveautés  
TISSUS  
LAUSANNE



## Liste de conférencières dressée par le „Service de Conférences des Femmes de Suisse romande“

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

### III. Canton de Neuchâtel

- M<sup>lle</sup> Juliette-A. BOHY, professeur  
Rue de la Collégiale 4, Neuchâtel.  
*Histoire de l'art (français, italien, suisse).  
Tourisme artistique.  
Vie et œuvres des grands maîtres de l'art  
(causeries pouvant être illustrées à l'épi-  
diascope).*
- M<sup>me</sup> J. BOLLE  
Rue Crêt Rossel 11, La Chaux-de-Fonds.  
*Qu'est-ce que la Bible dans notre vie ?*
- M<sup>lle</sup> Geneviève CHAPUIS  
Ch. de la Justice 7, Neuchâtel.  
*Patrie, famille, mariage, travail.*
- M<sup>me</sup> M. GAGNEBIN-MAURER  
Membre de la Société des Ecrivains suisses  
Rue Maillefer 20, Neuchâtel.  
*Sujets littéraires et historiques (les châteaux  
suisse, etc.).  
Sujets pédagogiques (se rapportant surtout  
aux jeunes filles).*
- M<sup>lle</sup> Alice JACOT  
Evoles 13, Neuchâtel.  
*Histoire des Vaudois du Piémont.  
Voyages : Suisse, Belgique, Italie.  
Le rôle de toute femme dans l'Eglise.*
- M<sup>lle</sup> Jeanne JACOT  
Maîtresse ménagère retraitée, Ligue sociale  
d'acheteur.

<sup>1</sup> Pour la liste complète, voir les trois précédents numéros du *Mouvement*.

- Bru p. Grandson.  
*Questions d'achats et Label.  
Acheter, est-ce si simple que cela ?  
Achats et portemonnaie.*
- M<sup>me</sup> E. LEUBA, Dr. en médecine  
St-Nicolas 1, Neuchâtel.  
*A la recherche du bonheur.  
Sons ! Vacances ! Vocation !  
Comment présenter la question sexuelle à  
nos enfants.*
- M<sup>lle</sup> Antoinette LOZERON  
Auvier.  
*Vie chrétienne et discipline.  
Jeunesse et service.  
Camp de Vauxmarcus.*
- M<sup>lle</sup> S. V. PFENNINGER, professeur  
Rue Léopold Robert 147, La Chaux-de-Fonds.  
*Jeunesse et histoire suisse (une expérience  
concrète, avec projections lumineuses).*
- M<sup>lle</sup> Emma ROULET  
Coffrane.  
*La femme et la défense spirituelle du pays.*
- M<sup>me</sup> A. SANDOZ-LUGINBUHL, bibliothécaire  
Rue des Toulles, La Chaux-de-Fonds.  
*Charles Péguy, sa vie et son œuvre.  
Bibliographies, lectures et lectures.  
L'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry.*
- IV. Jura Bernois**
- M<sup>me</sup> Kitty von ALLMEN, St-Mier.  
*Comment raconter des histoires à nos en-  
fants ?*
- M<sup>lle</sup> BIGENWALD, Porrentruy.  
*Difficultés et réalisations du Cercle d'étude.*
- M<sup>lle</sup> J. BOLLAT, Les Breuleux.  
*Nos lectures.*
- M<sup>lle</sup> Jeanne BOUVERAT, Les Breuleux.  
*Ventes à tempérament et achats par acomptes.*
- M<sup>me</sup> CHEVALIER, pasteur, Tavannes.  
*Fiançailles, mariage, famille.  
La psychologie de la jeune fille.*

- M<sup>me</sup> ETIENNE, pasteur Porrentruy.  
*Mariage.*
- M<sup>me</sup> Ch. FARINE, Montfaucon.  
*Famille chrétienne dans la paroisse.*
- M<sup>me</sup> FRIEZ, institutrice, La Maira, Buix.  
*Mères de familles en 1944.*
- M<sup>lle</sup> GLAUSER, Moutier.  
*Orientation professionnelle.*
- M<sup>me</sup> KELLERHALS-RECHLER, Porrentruy.  
*L'éveil du sens social chez les enfants.*
- M<sup>lle</sup> PETERMANN, Institutrice, St-Ursanne.  
*Les travailleurs chrétiens.*
- M<sup>me</sup> SCHAFFHEUTLE, Delémont.  
*La catholique d'action.*
- M<sup>me</sup> G. DUNANT, Mooseedorf, p. Berne.  
*Chômage et reconstruction.*

### V. Canton de Fribourg

- M<sup>me</sup> Lucie LAUBER, Marsens.  
*Pourquoi certains sacrifices ?  
Comprendre mieux ! Source de courage.*
- M<sup>lle</sup> Bertha-Ida PROBST, institutrice, Galmiz p. Morat.  
*Pestalozzi, sa biographie. Le grand pédago-  
gue et nous.  
Comment pouvons-nous, femmes suisses, ser-  
vir notre patrie ?*
- M<sup>lle</sup> Elisabeth ZBINDEN, S.C.F., Don national  
suisse, Ancienne Poste, Fribourg.  
*Colonies de vacances: bienfaits pour en-  
fants et mamans.  
Servir où que l'on soit.  
Le S.C.F. au service des œuvres sociales  
de l'armée.*
- Si notre journal vous intéresse, aidez-  
nous à le faire connaître et à lui trouver  
des abonnés.**

puis longtemps notre structure sociale est telle que la femme isolée, et dans beaucoup de cas aussi la femme mariée, doivent gagner leur vie. Le problème du chômage ne peut être résolu en éloignant de la production la main-d'œuvre féminine au profit de la masculine. Sans doute faudra-t-il exiger — dans l'intérêt même de la femme qui doit gagner sa vie — que celles qui n'ont travaillé que comme remplaçantes pendant la guerre se retirent de nouveau de la production. Il paraît en outre équitable, en cas de diminution du travail, de congédier les femmes mariées dont les maris ont un gain suffisant avant les pères de famille. Au reste on tâchera, en cas de régression des possibilités de travail, d'orienter davantage les femmes vers les professions qui manquent de main-d'œuvre féminine, sur quoi nous reviendrons encore...

## Secrétariat féminin suisse

### Première Assemblée des déléguées

(17 février 1945 à Zurich)

Nombreuse assemblée dans une des vastes salles boisées de la Maison de Corporation *Zur Waag*. Avec la presse et diverses personnalités zurichoises, une soixantaine de Sociétés féminines non membres étaient invitées à cette 1<sup>re</sup> assemblée, plusieurs d'entre elles s'étaient fait représenter.

Après quelques mots de cordiale bienvenue, M<sup>lle</sup> Schlatter, présidente, rappelle que le Secrétariat est un instrument de liaison entre les sociétés et au service des sociétés membres et que, prolongeant cette ligne, le travail du Secrétariat servira tout le peuple suisse. 5 associations ont demandé dans le courant de l'année leur admission ; elles sont reçues par votation à main levée. Ce sont : la Ligue suisse de Sociétés israélites féminines ; la *Frauenzentrale* de Soleure ; la Guilde suisse des Coopératrices ; les Groupes de femmes socialistes suisses ; et l'Alliance suisse des gardes-malades.

Le rapport de l'exercice 1944 montre que le Secrétariat a déjà beaucoup travaillé, que les trois sections ont rassemblé force documents relatifs à leur orientation et préoccupations respectives. Le Secrétariat est en relation avec les Associations, offices et services divers aussi bien cantonaux que fédéraux. Un grand nombre de conférences ont été faites par les secrétaires.

Le Secrétariat qui en est à ses débuts, (débuts très encourageants et nous l'en félicitons) fait ses expériences et tend à plus de coordination encore avec les Associations membres, qui, de leur côté, peuvent lui faciliter les choses. L'Assemblée manifeste le désir que ses articles de presse soient plus largement répandus ; pour couvrir les frais de ce service, les Sociétés et sections non membres sont invitées à s'y abonner (s'adresser au Secrétariat, Merkustrasse 45, Zurich).

Quelques modifications à la traduction française des règlements, proposées par une petite commission d'étude dont M<sup>me</sup> Jeannot, présidente de l'Alliance, est l'interprète, sont adoptées sans autre. Après discussion, les comptes 1944 et le budget 1945 sont également acceptés et l'Assemblée entend la lecture de deux travaux sur des questions bien actuelles et qui ont été l'objet d'études du Secrétariat. M<sup>me</sup> Schaefer-Robert parla, en français, du projet du Conseil fédéral sur la protection de la famille, et M<sup>me</sup> Niggli, en allemand, des futures conditions du travail féminin.

N. C.

## La XVIII<sup>e</sup> Journée des femmes vaudoises

Une fois de plus, la Journée des femmes vaudoises (Lausanne, 15 février) a été un succès ; plus de 700 femmes, en majorité paysannes, y ont assisté ; une fois de plus, le suffrage féminin, qui ne doit pas être à l'ordre du jour, est venu sur le tapis, amené par la conférence de M. Th. Spörri, professeur à Zurich ; une fois de

**GRANDE MAISON DE BLANC**  
14, RUE DE RIVE **Calicoes** Anglet Rue Verdaine  
La Maison des bonnes qualités

**INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE**  
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES  
Fondé en 1906  
**ANEX & FILS**  
7, Rue Massot  
Kinésithérapie vertébrale, massages,  
correction des attitudes vicieuses, douches

**PHARMACIE M. MULLER & C<sup>ie</sup>**  
Place du Marché  
**CAROUGE - GENÈVE**  
Tél. 4.07.07  
Service rapide à domicile

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**

## ...A GENÈVE

Tous les combustibles  
**Tourbe, Lignite balkanique,**  
hors contingent  
**Bois 1<sup>er</sup> choix,**  
s'achètent chez  
**MAROLF & C<sup>ie</sup>**  
Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50

**Hôtel des Familles**  
GENÈVE  
en face de la gare  
TOUT CONFORT

LAINES ET BAS  
**DURUZ**  
CROIX-D'OR, 3  
Articles de bébés

plus, on a constaté qu'on ne peut parler des tâches de la femme sans arriver au pouvoir politique et à la nécessité du droit de vote pour travailler normalement et avec efficacité.

La séance du matin, comme toujours, a été présidée par M<sup>lle</sup> Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes, et suivie, selon la tradition, d'un exposé du président du gouvernement vaudois, M. L. Rubattel, qui a remercié les femmes de son canton de tout ce qu'elles font pour le pays durant ces années difficiles. Il les a mises en garde contre un optimisme facile; 1945 sera dure, et les années suivantes aussi. Il faut que les femmes tiennent, bandent leur énergie et continuent le travail aux champs, à la ville, dans l'union et la bonne entente.

Sous le titre *La femme, l'homme et le pays*, M. Sperry, dans un discours d'une belle élévation et d'une remarquable objectivité, a évoqué les tempéraments différents de l'homme et de la femme, l'homme voué à l'œuvre, au faire, la femme qui est tout simplement, qui parfois ne peut suivre l'homme dans son travail et qui jalouse ce métier. C'est une cause de désaccord; la femme aime l'homme et non pas le travail de l'homme; l'homme fait de la femme une poupée ou un gibier, c'est alors la lutte. Le foyer est l'œuvre de l'homme et de la femme; l'Etat est l'œuvre de l'homme seulement, a fait remarquer S. Lagerlöf; si l'homme et la femme s'unissent pour travailler pour le bien de la communauté, de l'Etat, alors les désaccords du couple disparaissent. Un rapport vivant s'établit entre le foyer et la vie publique; la femme apportera dans ce monde en ruines le sentiment maternel, le sens du foyer; la collaboration de l'homme et de la femme dans les affaires publiques fera l'Etat juste et bon.

L'après-midi, M. F. Porchet (Lausanne), président de l'Union suisse des paysans, en montrant de quoi est faite notre économie nationale, n'eut pas de peine à prouver à ses auditrices que la Suisse ne saurait être un îlot de vie chère, que

## FINIDOL

**SUPPRIMÉS**  
tous rhumatismes, goutte, sciaticque, névrite, arthrites, lumbago, courbature, par la cure FINIDOL, puissant antiarthritique, antiurique, antidouleurs. Calme les nerfs, procure un bon sommeil.  
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

**Comestibles - Volailles - Conserves**  
Poulets rôtis - Vins et liqueurs  
R. CRISTIN ... Genève  
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.26.79

**POUR CONSTRUIRE VILLA**  
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ  
**CHAFFARD & HUTTERLI**  
69, RUE DE LAUSANNE TEL. 2.67.32  
Fondée en 1911  
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

les produits du sol ne doivent pas être payés trop cher par des ouvriers travaillant pour l'industrie d'exportation; il s'agit de concilier des intérêts divergents, ceux du producteur, ceux du consommateur, ceux de l'exportateur. Il s'agit de maintenir, dans l'après-guerre, une surface cultivée de 130.000 hectares qui permettent de nourrir partiellement les habitants; il s'agit d'adapter les méthodes de travail des paysans aux nécessités modernes, d'adapter la législation à cette nouvelle économie rurale. Les hommes s'y emploient.

...Oui, se dirent bien des paysannes, fermières, mères de famille, souvent seules à diriger leur exploitation, les hommes s'y emploient, mais on ne nous consulte pas, nous qui produisons, nous qui nous tuons à la tâche. Les bonnes paroles, voilà notre récompense.

Au début de la séance de l'après-midi, toujours consacrée à l'Association du costume vaudois, M<sup>lle</sup> J. Barraud (Bussigny), sa présidente, apporta des souvenirs du temps passé, lorsque le Jeune était vraiment un jour de jeûne et de pénitence, lorsque les dimanches étaient consacrés au repos, et non pas à l'agitation des plaisirs et des matches. Des chants, des productions des Vaudoises d'Oron terminèrent cette journée, qui fut particulièrement réussie.

S. BONARD.

## A travers les Sociétés

**Protection de la famille et suffrage féminin.**

Sous ce titre, M<sup>lle</sup> E. Kammacher, avocate, a fait une très vivante causerie devant un auditoire trop restreint à notre gré. La protection de la famille est une des graves préoccupations des temps actuels, mais, chose curieuse, et que souligne la conférencière, seuls les hommes ont éla-

## CANTON DE VAUD

MESDAMES, pour vos vacances choisissez l'hôtel

**Helvétie & des Familles**  
MONTREUX

CONFORTABLE PRIX MODÉRÉS

**Le Portail Blanc**  
WHITE GATES

**English Tea-Room and Library**  
LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

**Pharmacie Morel**  
2, rue d'Italie - VEVEY

Soins de la chevelure  
Esthétique du visage  
Le traitement et les produits de  
**L'INSTITUT DE BEAUTÉ PASCHE, à Vevey**  
sont toujours les plus recommandés.  
EXPÉRIENCE DE PLUS DE 60 ANS

## AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38  
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

boré des projets et contre-projets et seuls ils prendront une décision lors des votations. Cependant la femme est tout aussi intéressée, peut-être même davantage, à cette question. M<sup>lle</sup> Kammacher, par des exemples judicieusement choisis dans la vie quotidienne, montra combien il est indispensable pour les femmes de participer à l'élaboration des lois et la nécessité pour elles de pouvoir accéder aux charges de jurés et de juges.

En défendant la mère, on protège l'enfant, et il semble incroyable que, dans les questions qui touchent de si près à la famille — divorce, recherche de la paternité, loi sur les fabriques ou nationalité de la femme mariée — les femmes ne soient jamais consultées. Mais voilà, la femme n'est pas électrique; elle ne peut donc user de ses droits pour accomplir ses devoirs de citoyenne afin que certaines dispositions de saine protection en faveur de la famille soient enfin promulguées.

L'Union des Femmes avait organisé cette séance en collaboration avec l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Sociale, les Infirmières-visiteuses et l'Association des volontaires du Service social.  
M. A. P.

**Le Centre d'information ménagère de Lausanne.**

Ouvert le 15 février 1944, sous l'impulsion de diverses associations féminines, présidé avec enthousiasme par M<sup>me</sup> Racine-Vallotton, dirigé avec compétence par M<sup>me</sup> Cochet-Bornand, subsidia par la Confédération, le canton et la ville de Lausanne, le Centre d'information ménagère de Lausanne a tenu séance, le 13 février, pour rendre compte du travail fourni pendant la première année d'existence.

L'expérience est concluante, l'institution rend de grands services, elle en rendra encore, et l'avis unanime est qu'elle doit subsister après la guerre pour aider les ménagères. Durant les douze mois écoulés, elle a donné plus de mille renseignements sur la tenue du ménage, cuisine de guerre, l'équilibre du budget, organisé des cours de cuisine, de menus de fêtes, de recommandages,

**BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES - COSTUMES ET MANTEAUX**

Spécialités  
Nouveautés  
Exclusivités

**faillettaz**  
RUE DE BOURG, 8  
LAUSANNE  
Tél. 2.42.24

**IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES!**

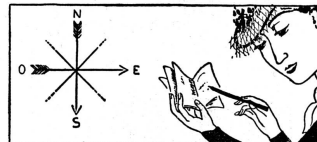
**Floriana** Institut pédagogique privé  
Pontaise 15 - LAUSANNE  
Nouvelle Direction : E. PIDOTÉ Tél. 2.92.27

Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères  
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.  
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

**HOTEL DE LA PAIX**  
LAUSANNE

La plus belle situation  
Son cabaret en vogue  
AU COUP DE SOLEIL avec Edith et Gilles

de transformation de vêtements. Elle a rendu de signalés services et plusieurs de ses « clientes » viennent fidèlement lui rendre compte de leurs expériences et chercher des encouragements. Car de l'avis de M<sup>me</sup> Cochet, il faut avant tout encourager les ménagères désespérées; telle qui arrive en larmes repart rassérénée et pleine de courage pour reprendre la tâche et dénouer les difficultés d'un ménage de guerre. Et les ménagères ne sont pas au terme de leurs peines. Lorsqu'elles sont mal préparées à leur tâche ou pas préparées du tout, le Centre d'information est là pour leur aider. Mais le plus ardu, c'est bien d'attirer à Beau-Séjour les femmes qui ont le plus besoin de conseils.  
S. B.



## Garnet de la Quinzaine

**Vendredi 2 et Samedi 3 mars:**

GENÈVE: Union chrétienne de Jeunes Filles 3, Taconnerie, de 14 à 22 heures, le vendredi et de 10 à 22 h. le samedi, Vente au profit de diverses activités unionistes. Comptoirs variés, buffet, avec repas le samedi à midi et les deux soirs, productions diverses.

**Lundi 5 mars:**

NEUCHÂTEL: Cours de droit usuel public et gratuit, par M<sup>me</sup> Clerc-Bellenot, lic. en droit, Restaurant neuchâtelais, 20 h. 15: *Successions*  
Id.: GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Où en est l'assurance-vieillesse...* causerie publique et gratuite, par M. Julien Lescaze, avocat. Discussion.

**Vendredi 9 mars:**

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycéum, Etraz, 12, 20 h. 30: *Eve, mère des vivants*, causerie publique et gratuite, par M<sup>lle</sup> Marg. Steinen, artiste-peintre.

**Samedi 10 mars:**

LAUSANNE: Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, 15 h. à l'Ecole: *Assemblée annuelle suivie d'une causerie: Raïsons de femmes*, par M<sup>lle</sup> Steinen, peintre.



## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

\*adresser au téléphoneur de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

Un **BAS** superbe Soufflé 3<sup>50</sup> **BALUX**

Demandez le

**Mouvement Féministe**

dans tous les kiosques

LA SOCIÉTÉ DE  
**BANQUE SUISSE**

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES  
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

**GENÈVE**  
Cornavin - Eaux-Vives  
Plainpalais - Carouge



Capital-Actions & Réserves : Fr. 195 millions

**L'arme secrète de la cuisinière?**

c'est d'ajouter un peu de

**Cénovis**

(sans coupons)

dans les potages, sauces, légumes, viandes

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE